



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONSEIL

Cent cinquante-quatrième session

Rome, 30 mai-3 juin 2016

Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent dix-neuvième session) et du Comité financier (cent soixante et unième session) (16 mai 2016)

Résumé

Les participants à la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier appellent l'attention du Conseil sur leurs conclusions et recommandations relatives aux questions suivantes:

- a) Rapport sur l'exécution du Programme 2014-2015 (par. 3-5)
- b) Couverture des bureaux décentralisés de la FAO (par. 6-7)
- c) Autres questions - Évaluation des capacités techniques de l'Organisation (par. 8)

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à approuver les conclusions et recommandations de la Réunion conjointe.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Rakesh Muthoo
Secrétaire du Comité du Programme
Tél.: +3906 5705 5987

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mq072

**RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE
DU COMITÉ DU PROGRAMME (CENT DIX-NEUVIÈME SESSION) ET DU
COMITÉ FINANCIER (CENT SOIXANTE ET UNIÈME SESSION)**

Rome, 16 mai 2016

INTRODUCTION

1. Les participants à la Réunion conjointe présentent leur rapport au Conseil.
2. Outre le Président, M. Khalid Mehboob (Pakistan), et M. Claudio J. Rozencwaig (Argentine), Vice-président du Comité du Programme, les représentants des Membres suivants étaient présents:

M. C.A. Amaral (Angola)	M. V. Sharan (Inde)
M. N.C. Montani Cazabat (Argentine) ¹	M. O. Kubota (Japon)
M. M. Worrell (Australie)	M. F.R. Salamh Al Argan (Jordanie)
M. A.O. Sá Ricarte (Brésil)	M. M. Hooper (Nouvelle-Zélande)
M. E. Robinson (Canada)	M. I. Nordang (Norvège)
M. Xie Jianmin (Chine)	M. L. Jr. Lazaro (Philippines)
M. M. Mankoussou (Congo)	M. A. Halasiewicz (Pologne)
M. J.A. Carranza Barona (Équateur)	M. V. V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
M. K. M. S. H. El Taweel (Égypte)	Mme A. Malik Osman Malik (Soudan)
M. C. Obama Ondo (Guinée équatoriale)	Mme N.E. Brown (États-Unis d'Amérique)
M. H. Thofern (Allemagne)	M. H.A. Shoja'adin (Yémen)
M. M. Nassir Camara (Guinée)	

Rapport sur l'exécution du Programme 2014-2015²

3. Les participants à la Réunion conjointe ont fait bon accueil au Rapport sur l'exécution du Programme 2014-2015, qui vient confirmer que les changements transformationnels opérés à la FAO depuis 2012 ont permis à l'Organisation d'obtenir des résultats positifs à l'intérieur du Cadre stratégique révisé et du Plan à moyen terme 2014-2017.
4. Les participants à la Réunion conjointe:
 - a) ont exprimé leur satisfaction générale quant à la mise en œuvre du Programme de travail de 2014-2015 et ont salué les résultats obtenus par la FAO, qui a réalisé 88 pour cent des produits attendus et a permis à ses Membres d'avancer sur 77 pour cent des changements escomptés, mesurés par les indicateurs de résultantes;
 - b) ont souligné les progrès de premier ordre accomplis dans la lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, de sorte que ces questions demeurent au centre des préoccupations de la communauté internationale, ainsi que la contribution de la FAO au Programme de développement durable à l'horizon 2030, à l'Accord de Paris sur les changements climatiques et à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition;

¹ M. N.C. Montani Cazabat a été désigné pour remplacer M. Claudio J. Rozencwaig en tant que représentant de l'Argentine à la Réunion conjointe.

² C 2017/8.

- c) ont dit attendre avec intérêt que la FAO continue de se mobiliser en faveur des questions de fond importantes, en particulier lors des préparatifs de la vingt-deuxième Conférence des Parties à la CCNUCC, et de soutenir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Décennie d'action en faveur de la nutrition 2016-2025;
- d) se sont félicités du succès de l'Année internationale de l'agriculture familiale, en 2014, et de l'Année internationale des sols, en 2015, et de leur mise en lien avec la sécurité alimentaire;
- e) ont accueilli avec satisfaction la forte proportion de résultats obtenue aux niveaux des pays et des régions et ont encouragé à poursuivre une action ciblée par l'intermédiaire des initiatives régionales;
- f) se sont déclarés satisfaits des résultats obtenus en 2014-2015 en matière de renforcement de la décentralisation et ont dit attendre avec intérêt la suite du processus durant l'exercice biennal en cours et dans le prochain PTB, notamment en ce qui concerne le renforcement des bureaux régionaux et autres bureaux décentralisés afin que ceux-ci puissent répondre aux exigences et faire face aux problèmes;
- g) ont apprécié la mise en place et le renforcement de partenariats stratégiques avec des États Membres, des organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales, le secteur privé et les organisations de la société civile, ainsi que l'action constante menée à cet effet;
- h) ont salué le travail et les résultats de la FAO sur le thème transversal de la parité hommes-femmes et se sont félicités que l'Organisation continue d'intégrer cette question dans ses programmes et activités;
- i) se sont dits satisfaits que des gains d'efficience aient été réalisés, et notamment que l'on ait pu dégager une économie de 36,6 millions d'USD;
- j) ont salué la mise en œuvre des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), ainsi que le caractère novateur et la modernisation de la gestion des ressources humaines;
- k) ont souligné qu'il était important de déployer des efforts supplémentaires pour parvenir à l'équilibre dans les services linguistiques;
- l) ont insisté sur l'importance d'accorder l'attention voulue à une représentation et une répartition géographique équitables du personnel³;
- m) ont apprécié les améliorations liées au nouveau mode de présentation du rapport sur l'exécution du Programme, notamment le traitement de la question de la parité hommes-femmes, qui avait été demandé par le Conseil, et ont affirmé attendre avec intérêt de voir des ajustements aux cibles des indicateurs et les nouvelles améliorations qui seraient apportées à la communication des résultantes et des produits dans le prochain rapport.

5. Les participants à la Réunion conjointe ont approuvé le Rapport sur l'exécution du Programme 2014-2015 en vue de sa transmission au Conseil.

Couverture des bureaux décentralisés de la FAO⁴

6. Les participants à la Réunion conjointe:

³ Résolution de la Conférence 15/2003, *Méthodologie pour une répartition géographique équitable*.

⁴ CL 154/6.

- a) ont noté que les conférences régionales tenues en 2016 avaient reconnu qu'il était nécessaire d'actualiser la couverture des bureaux décentralisés de la FAO et s'étaient déclarées généralement favorables aux principes et aux critères généraux définis dans le cadre de l'Examen indépendant du réseau de bureaux décentralisés, qui avaient été préalablement appuyés par la Réunion conjointe et le Conseil;
- b) ont invité le Conseil à approuver les recommandations à caractère régional issues des conférences régionales tenues en 2016, y compris le renforcement des capacités des bureaux régionaux afin que ceux-ci puissent répondre aux exigences et faire face aux problèmes, ainsi que la création de nouveaux bureaux et l'appui à la modernisation, sans incidence sur les coûts;
- c) ont recommandé au Conseil d'appuyer le recours aux partenariats et aux bureaux de liaison, y compris les bureaux à accréditations multiples ayant un représentant de la FAO en poste dans un autre bureau; et
- d) ont encouragé le Directeur général à poursuivre les efforts consentis en faveur de la décentralisation, en vue de mettre en place un réseau de bureaux décentralisés harmonieux et efficace, tout en soulignant qu'il importait de disposer des capacités techniques voulues au Siège et dans les bureaux décentralisés.

7. En outre, en ce qui concerne la région Afrique, les participants à la Réunion conjointe ont pris note des vues suivantes, qui ont été émises par la Conférence régionale pour l'Afrique:

- a) approuver dans leur ensemble les principes et les critères généraux proposés pour l'Examen indépendant du réseau de bureaux décentralisés en vue de l'ajustement de la couverture des bureaux de la FAO, tout en notant que le critère relatif aux liaisons de transport ne devrait pas être utilisé pour orienter l'examen mené en Afrique;
- b) encourager la FAO à maintenir tous les bureaux de pays et bureaux sous-régionaux, ainsi que le bureau régional déjà en place dans des pays africains, et renforcer les capacités du réseau;
- c) comme principe général, financer la création de nouveaux bureaux ou l'appui apporté à la modernisation grâce à des mécanismes de mobilisation de ressources novateurs, par exemple des accords de partage des coûts avec les gouvernements des pays hôtes concernés;
- d) lorsque les bureaux de liaison, les bureaux de partenariat et les bureaux à accréditations multiples ayant un représentant de la FAO en poste dans un autre pays constituent des solutions valables afin d'optimiser la coopération avec la FAO, tenir compte du fait que l'accréditation multiple pourrait compromettre la prestation de services par la FAO en Afrique, région où des efforts supplémentaires devraient être encore consentis afin de relever les défis posés par la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition; et
- e) réaffirmer la nécessité d'ajuster la couverture des bureaux décentralisés de manière flexible pour faire en sorte que l'Organisation desserve tous les États Membres et toutes les régions, et qu'elle contribue de manière efficace à la réalisation d'un objectif commun: éliminer la faim.

Autres questions – Évaluation des capacités techniques de l'Organisation

8. Les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont rappelé la décision prise par le Conseil, à sa cent cinquante-troisième session, qui avait invité instamment le Secrétariat de la FAO à faire procéder à une évaluation indépendante des capacités techniques de l'Organisation, à la fois au Siège et dans les bureaux décentralisés;
- b) ont accueilli avec satisfaction les informations les plus récentes communiquées par le Directeur général dans son allocution, se sont félicités de son engagement à ce qu'une réunion d'information informelle soit organisée à l'intention des Membres avant la mise au point finale du rapport d'évaluation et ont déclaré qu'ils souhaitaient que cette réunion se tienne le plus rapidement possible;

-
- c) ont noté que l'évaluation des capacités techniques de la FAO était une tâche complexe, notamment en termes de définitions, s'agissant des questions de localisation et dans le cadre du mandat et des objectifs de l'Organisation; et
 - d) ont dit attendre avec intérêt de pouvoir se pencher sur les conclusions de l'évaluation en mars 2017, avant son examen par le Conseil et sa présentation à la quarantième session de la Conférence.